

Article : **De Nice à Saint-Etienne-du-Rouvray.**

Auteur : **Colonel (er) Gilles LEMAIRE.**

Date : **Juillet 2016.**

Diffusé par : **ASAF (www.asafrance.fr)**

De Nice à Saint-Etienne-du-Rouvray.

Les derniers évènements me conduisent à une double considération : la première porte sur la dilution de la responsabilité au sein de l'appareil de l'Etat, phénomène nécessitant une évolution du statut de la fonction publique ; la seconde porte sur l'interdiction de toute critique de l'Islam, démarche pouvant d'ordinaire conduire à poursuite pénale alors que cette religion constitue, de manière erratique, un grave danger pour notre société. Le camion fou lancé dans la foule un soir de 14 juillet est tout à fait symbolique de cette échéance incertaine qui nécessite une intervention du législateur en vue de définir avec précision le cadre dans lequel cette religion peut être acceptée dans notre pays.

La dilution de la responsabilité :

J'ai suivi une émission de « C dans l'air » à propos de l'affaire de Nice, émission rencontrant le succès que l'on sait sur la fraction la plus âgée (et la plus assidue aux urnes) de l'opinion publique. Parmi les « experts » convoqués était présent l'inévitable syndicaliste de la police nationale, profil parfait du « bœuf-carotte » auquel l'animateur laissait occasionnellement la parole avec componction.

Une question essentielle lui a tout de même été posée à laquelle il a dû répondre : qui est responsable du dispositif de sécurisation dans une telle manifestation, police nationale ou police municipale ? Dans un vocabulaire simple et confus, de la réponse on a pu déduire « *qu'on s'mettait d'accord* », qu'en fait personne ne l'était vraiment, et que l'on pratiquait là l'économie du partage. Ce fonctionnaire ignore qui commande.

Cette considération de la base illustre parfaitement l'état d'esprit de notre fonction publique barricadée derrière les structures syndicales ou celle de la connivence de la haute fonction publique. Chacun y ménage son pré carré et y développe son invincibilité. Le *vulgus pecus* doit subir sans récriminer, sous peine de se voir aujourd'hui accusé de mettre en cause l'unité nationale. Plus généralement ses recours sont insignifiants au regard d'un Etat qui n'a de cesse que d'assujettir sous prétexte de bien commun. Cette autorité émanant d'un magma administratif peu préhensible est devenue oppression de pouvoirs publics déconsidérés. A l'invincibilité de l'administration répond l'incivilité ambiante. Si l'on veut rétablir l'autorité de l'Etat et lui conférer une utilité avérée, il faut mettre un terme à cet état d'esprit en réformant la fonction publique et son statut par trop protecteur. Le préfet de Nice devrait rendre son tablier. Le juge ayant aménagé la peine de l'assassin du Père Hamel doit par ailleurs se voir notifier son erreur. Il faut rétablir la crainte de la sanction chez les agents de l'Etat. Et, accessoirement, les syndicalistes de la Police nationale doivent cesser leur rôle de porte-parole de l'autorité officielle.

En finir avec « l'islamophobie »

On doit inévitablement renforcer les structures de surveillance et de protection où s'épuise malheureusement notre armée, mais il faut prioritairement agir sur le registre de l'idéologie, tout particulièrement dans les zones de non-droit, et revoir notre dispositif Judiciaire avec son système carcéral qui compte 70 à 80 pour cent de musulmans. Annoncer ce chiffre est déjà un gros mot qui a valu procès. Continuons avec un autre gros mot : selon divers instituts de sondage entre 20 et 30% de la population musulmane immigrée regarde le terrorisme islamique avec complaisance et compréhension. L'éducation nationale et plus généralement notre dispositif social y peuvent-ils quelque chose, en l'état ? La réponse est non. Sans doute parce que le but à atteindre de l'action menée par l'Etat en la matière n'est pas formulé.

Commençons par l'inévitable « de quoi s'agit-il ? ». Réponse : Vaincre le terrorisme islamique, fraction de la religion musulmane recevant la sympathie d'une minorité non-négligeable de la population concernée. Tous les musulmans ne sont pas terroristes mais tous les terroristes sont musulmans, ou se déclarent comme tels. Les dénégations de tous bords ne peuvent contrarier ce fait. Raison principale : l'islam est fondé sur un corpus inaltérable, ambigu et surtout violent lorsqu'il est interprété littéralement. Vivre avec l'Islam, c'est s'exposer à la violence inhérente à cette religion. Cette violence est imparable parce qu'omni-originelle. Chaque croyant est détenteur de la foi et se doit de respecter ce corpus quasi inviolable. Chaque croyant peut donc, de sa propre initiative, exercer cette violence. D'éminents représentants nient cette violence consubstantielle, certains pour entrer dans notre modernité, d'autres en pratiquant la *taqiya*, mais la multiplicité des fractions conduit inévitablement à sa perpétuation faute d'autorité supérieure autorisée à définir un corpus dogmatique assaini, à pratiquer l'exégèse sur des textes sortis de la profondeur de l'Histoire. Il n'y a pas de clergé en Islam. Les imams (ou ayatollahs pour les chiites) sont des guides qui n'ont aucune autorité en la matière. Aucune autorité n'est fondée pour désigner la juste voie conduisant au chemin de Dieu. Mises en œuvre dans le but de corriger cet état de fait, toutes les tentatives de regroupement culturel ont échoué, et notamment en France avec le CFCM.

Les turpitudes auxquelles nous sommes soumis proviennent de la crise de cette religion surgissant de l'antiquité tardive dans votre vingt et unième siècle qui est celui de la mondialisation. Jusqu'à présent l'Islam avait été limité dans son expansion par celle de l'Europe triomphante. On pouvait alors considérer que le progrès finirait par avoir raison de ses formes d'arriération. Il n'en a rien été, sans doute par suite de la perte de puissance de l'Europe au vingtième siècle. Le vingtième siècle a rendu la parole aux arabes avec la décolonisation et surtout avec la manne pétrolière surgie dans la terre du prophète. L'arriération s'est trouvée sanctifiée, pérennisée dans un monde doutant soudainement du progrès et refusant la hiérarchie des valeurs.

L'heure est venue d'en finir avec le relativisme cher aux disciples de Claude Lévi-Strauss, à la horde de dénonciateurs du colonialisme ou autres défenseurs des opprimés de la planète. Certainement aussi de revoir certaines de nos relations sur le registre international. Il faut mettre les musulmans devant leur responsabilité en leur faisant prendre conscience qu'ils sont enfermés dans un système aliénant, qu'ils ne sont aucunement sur le chemin du progrès, moral notamment. Il faut rouvrir le discours de Ratisbonne de Benoit XVI et le débat entre foi et raison, discours qui avait suscité les polémiques d'une bien-pensance qui ne sont pas étrangères à la situation présente.

Fort heureusement, en reprenant les pourcentages cités plus haut, la plus large partie de la population musulmane rejoint instinctivement cette voie de la raison. Il convient de conforter cette position par une attitude et des convictions plus résolues, en dénonçant sans ambages l'aliénation, en annonçant qu'il est une morale commune à l'humanité qui n'est pas partagée par cette religion et que ses membres doivent en prendre conscience s'il veulent faire partie de cette humanité.

Dénoncer l'Islam et son arriération ne doit plus conduire devant un tribunal. C'est la démarche inverse qu'il faut produire en s'armant d'un dispositif législatif adapté, en le mettant en œuvre sans faillir, en désignant cet objectif à notre éducation et aux instruments de communication officiels, afin que tous comprennent que la France est un pays où la morale est fondée sur la raison.

La mise en pratique de la laïcité implique que la loi s'impose à toutes les religions. Si un accommodement ne peut être agréé par une autorité responsable, si aucune disposition comparable à un concordat ne peut être mise en œuvre, le législateur doit prendre les dispositions nécessaires pour définir les termes dans lesquels cette religion peut être exercée sans contrevenir à la loi française.

C'est ce que réclame une majorité des habitants de ce pays, musulmans compris. C'est ce que peuvent contrarier certaines interprétations liées aux sempiternelles échéances électorales.

Gilles LEMAIRE
Colonel (er)
(www.asafrance.fr)